



1 février 2016

La nouvelle géographie territoriale de l'Alsace

Henri Nonn¹, APR

L'exposé prend appui sur l'ouvrage : L'Alsace actuelle (H.Nonn, avril 2015) édité par l'Association « Presses universitaires de Strasbourg » et diffusé par la Fondation des Presses de l'Université de Strasbourg. La démarche y est de proposer une vue dynamique des territoires composant la région et de leurs « environnements » soulignant forces, faiblesses, inflexions et tendances lourdes comme processus endogènes et exogènes....entrant dans la thématique de la Matinée du FEC du 21 novembre 2015 qui avait pour thème « la vérité sur l'Alsace » et qui invitait à débattre : a) des conditions de cohérence et de cohésion de l'Alsace contemporaine tant dans ses rapports internes qu'avec la Nation, les eurorégions proches et l'Europe comme au niveau international. ; b) des modalités des rapports transfrontaliers (liens, dissymétries et dépendances ; métropolisations ; effets territoriaux et de réseaux) ; c) des voies de coordination des projets, échelles et interfaces au moment où naissent de « grandes régions ».

¹ Professeur honoraire de géographie, Unistra

Plan

1 - Des ressources des territoires « font » initialement l'Alsace

2 - Une Région Alsace, qui choisit un modèle de développement « exogène »

3 - Le modèle contemporain fondé sur les forces immatérielles ré-associe l'« endogène » et l'« exogène »

4 - Aussi aboutit-on à une nouvelle géographie régionale-territoriale

1 - Des ressources des territoires « font » initialement l'Alsace

Certes, l'Alsace émane de *son Histoire*, contributrice de son identité, de sa culture partagée et de l'esprit régional. Mais ceci est facilité par *la petite taille* de la région (8 280 km²), trois fois plus restreinte que celles de Lorraine et de Champagne-Ardenne. De bons soldes naturels, la précocité de l'urbanisation - semis dense de villes et bourgs - et de l'industrialisation, la multiplicité des activités... y expliquent les fortes *densités atteintes* (aujourd'hui 220 hab./km²) doubles de celles de Lorraine et quadruples de celles de Champagne-Ardenne. *Maints territoires proches ont additionné leurs ressources* : vignoble et terroirs agricoles tôt tournés vers les cultures commerciales ; foyers manufacturiers multiples - les uns impulsés par des « *Herrenfabrikante* » (cf .le « modèle mulhousien » de ses entrepreneurs industriels et créateurs de sites satellites tels que Cernay, Thann et Guebwiller), d'autres en ville-atelier (Bischwiller), ou en pôle plus rural (Niederbronn), voire en entités plus diversifiées (Molsheim, Saverne, Colmar...) ; l'administration, le commerce ainsi que divers équipements animent Haguenau, Wissembourg ou Altkirch. Se dessinent en conséquence des « pays » centrés localement en *bassins de travail et de vie individualisés et en même temps une somme de foyers de ressources* apportant des productions réputées et des richesses collectives à une région d'Alsace d'ordre surtout administratif ou historique. Autrement dit, *avant 1972, le développement alsacien est co-produit* par les acteurs de la région² et par ceux de ses territoires composants les plus actifs.

² La Circonscription d'action régionale Alsace née des décrets Pflimlin de 1955 amorce la coordination économique des attentes à formuler aux instances nationales en charge de la planification.

2 - Une Région Alsace, qui choisit un modèle de développement « exogène »

Alors que progressent la construction européenne d'après-guerre et l'effacement des frontières, l'atout de sa situation géographique vaut à l'Alsace une attractivité nouvelle en investissements productifs français et surtout étrangers (IDE) en jouant de créations d'établissements, d'absorptions ou d'intégrations, de liens de sous-traitance au registre des structures, et selon une répartition très ouverte en plaine et en piémonts vosgiens, comme au long du Rhin : un flux puissant durant plus de 25 ans et maintenant ralenti. Avec eux, c'est aussi une modernisation des entreprises aux plans technologique et fonctionnel, de nouveaux emplois (75 700 ouverts entre 1954 et 1978), souvent re-qualifiés, stimulant les firmes pré-existantes pour être concurrentielles car toutes les branches sont concernées³. Par là est nourrie une relance quasi générale - non trustée par la capitale régionale, valorisante pour de nombreux lieux urbains de taille moyenne comme de bourgs (sauf aux marges). Le « développement équilibré » peut demeurer un objectif réaliste⁴. Dans les axes de réflexion stratégique du « *Projet Alsace 2005* »⁵ publié en 1994, les territoires sont considérés comme des atouts ; même si les enjeux embrassent l'Alsace dans ses environnements international, européen et rhénan, ses choix de croissance sur l'internationalisation (économie modernisée, transports, recherche..) préservant le développement durable et la cohésion sociale. Par le Conseil régional sont promus à l'échelle d'ensemble les champs de la formation professionnelle, de soutien à la créativité et à l'innovation, aux organisations en filières, en clusters ou en systèmes productifs locaux, en pôles de compétences puis de compétitivité, ainsi que des aides multiples ; de même en va-t-il du réseau des transports régionaux TER. Cependant *quelques villes*

³ Issus des Kreise, 14 chefs-lieux de gestion-animation de territoires (les arrondissements), ont bénéficié d'équipements urbains au service, également, des campagnes de proximité. Sous la houlette de Strasbourg, certes capitale régionale pour les services supérieurs, publics et privés et le grand négoce mais laissant, comme dans tout le système rhénan, des centre-relais actifs animer les rapports ville-campagne. Ainsi est née « par la base » autant qu'en organisation décidée « par le haut » une armature urbaine régionale où œuvrent aussi des corps intermédiaires (consulaires ou autres) comme l'initiative locale d'édiles ou entrepreneurs-décideurs adossés à l'ancienne autonomie urbaine héritée du passé.

⁴ v. Kleinschmager, R et Martin, J-P (1981) « Recherches sur l'Alsace dans la stratégie des firmes industrielles : les créations d'établissements 1954-1978 », *Rev. Géogr. de l'Est*, n°1-2, p.51-111. Un « Avis » du CESER d'Alsace du 15 avril 2003 en établit la place contemporaine : 71 700 emplois contrôlés, soit 43% de l'emploi industriel ; 48% du chiffre d'affaires dégagé ; 56% des investissements et 70% de l'exportation...

⁵ Il a l'appui du Schéma d'armature urbaine régionale établi en 1965, et conservé dans le Schéma d'aménagement- développement produit en 1976 par l'Etablissement Public Régional (1972-1983, date de passage à un Conseil Régional d'Alsace).

moyennes actives se signalent parallèlement par des rôles-relais⁶ et sont des lieux intermédiaires de connexions et de conseil-assistance aux entreprises, d'accueil comme d'organisation logistique (gares). Par elles se maintient l'équilibre du développement modernisé et ouvert à l'international. Toutefois, ce choix alsacien n'a pas été jusqu'à affirmer des branches économiques majeures de grande envergure (telles que l'aéronautique à Toulouse), ni établir entre elles des interactions ou stratégies associées puissantes - sinon en liens avec des pôles d'excellence de la recherche -. Ni apporter un solide essor de cadres et ingénieurs dans la région, vue davantage comme vivier de main d'œuvre d'exécution. Les coordinations doivent beaucoup aux rapports avec l'Etat (dans la santé, l'environnement, la recherche) ou aux appuis d'agglomérations : foires et congrès, ports et aéroports, projets...).

3 - Le modèle contemporain fondé sur les forces immatérielles ré-associe l'« endogène » et l'« exogène ».

Il donne à la *connaissance*, à la *créativité*, à l'*innovation* (scientifique et technique, commerciale, d'organisation), aux *connexités en réseaux*, un *levier de compétitivité* alliant ressources et initiatives régionales/locales et extérieures. La mobilité des personnes et des informations, comme le numérique, les modes de diffusion, mais aussi d'autres attractivités signalétiques (histoire et patrimoines, activités culturelles, congrès, tourisme..) rendent *plus ténus les rapports aux territoires*. D'autant que la société est de plus en plus individualiste et ego-centrée⁷. Les lieux majeurs capteurs de ces forces immatérielles sont les grandes agglomérations, disposant d'externalités, bons carrefours tous modes vers l'international, fixatrices d'éléments de rayonnement dépassant le niveau régional. Ce sont *les actuelles « métropoles »*. En Europe (grandes capitales exclues), pour certaines interviennent en outre des spécialités réputées, comme la chimie et la finance à Bâle ou les centres de haute technologie scientifique de Karlsruhe ; pour d'autres, c'est un faisceau de fonctions supérieures telles que l'université-recherche, des institutions à caractère international (Strasbourg, Genève).

En Alsace, la métropolisation s'opère à partir de 3 pôles : Strasbourg, avec l'armature urbaine régionale dont émergent Mulhouse et Colmar, anime

⁶ CRITT, filières spécialisées de formation, plate-formes technologiques, pôles de compétences...

⁷ Il suffit de songer aux difficiles partages des coûts collectifs : environnement, foncier, logement social, transports et urbanisme...

presque toute la plaine alsacienne et les rebords vosgiens ; l'agglomération trinationale de Bâle, elle, pilote la Suisse du NW et les parties Sud du Bade et de d'Alsace méridionale-Est ; Karlsruhe et sa « région technologique » exercent une influence sur l'Alsace du Nord. Un cas unique en France ! Avec la répartition multiple en région des établissements technologiquement avancés ayant recours aux ressources et services supérieurs métropolitains, *la métropolisation s'affirme en Alsace*, placée à la fois sur l'axe « rhénan » et sur l'axe « Rhin-Rhône », en se diffusant parmi une demi-douzaine de villes moyennes dynamiques de la Région⁸. Mais nos métropoles « motrices » sont en concurrences proches...

Les capacités de développement ne sont plus autant dépendantes des bassins de production et de vie, des villes et des territoires, du fait de mobilités généralisées comme de l'internationalisation accrue des échanges marchands et non marchands, privés et publics ; les brassages socio-démographiques majeurs, l'éventail des atouts et l'attractivité globale des lieux donnent aux métropoles des masses critiques élevées d'activités intellectuelles à même d'impulser et de diffuser. Dans le même temps, les centralités urbaines locales évoluent : elle dépendent moins des administrations et des commerces pour se mesurer maintenant dans les champs de la formation, de la santé, de la culture, des facilités de connexions, et de l'animation (touristique y compris).

4 - Aussi aboutit-on à une nouvelle géographie régionale-territoriale.

En Alsace, s'enchaînent tout un ensemble « d'aires urbaines » (définition INSEE). Celle de *Strasbourg* détient le leadership et se dilate le plus. De 128 communes en 1990, la voici qui en englobe 267 en 2010 ; qui concerne 760 000 âmes (520 000 en 1990) ; du fait des flux intenses de travail, d'études, de négoce et de résidence, elle a absorbé en 2010 l'entité de Molsheim-Obernai antérieurement individualisée⁹. Elle augmente ses rapports socio-économiques avec les aires urbaines de Haguenau-Bischwiller comme de Sélestat et avec la partie Sud du « Scot » de la Bande rhénane Nord. Les aires de *Sélestat* (20 000 h) et de *Colmar*

⁸ On en lit le niveau dans un tableau (n°6 a, p.88) du livre *L'Alsace actuelle* et dans un article de Nonn, H (2015), « Evolutions socio-économiques contemporaines des villes moyennes d'Alsace » (2014), in : Léger, J-F (DIR) : *Cahiers de démographie locale 2012*, Strasbourg Néothèque, p.123-157.

⁹ v. aussi Insee-Alsace « *Analyses* » n°10, février 2015 : « Mutations économiques favorables pour Strasbourg et Molsheim-Obernai, moins pour Mulhouse ».

(125 000 h), intriquées, dynamisent une Moyenne Alsace ré-industrialisée, précédemment longtemps stagnante en hommes et en emplois comme les grappes de villes satellites multiples de cet ensemble. *Dans le Sud Alsace, les mutations récentes* ont atténué les cloisonnements nés de communautés de communes voisines de Mulhouse, (chacune bénéficiaire d'investissements et d'emplois comme de lotissements issus des années antérieures), désormais réunies dans le cadre d'une communauté d'agglomération mulhousienne « M 2 A » née au 1-1-2010. Tout autant, une relance d'équipements et d'activités de types métropolitains ou sous-régionaux ainsi que du « pôle de compétitivité Véhicule du futur » autour de Peugeot et d'équipementiers automobiles au cœur du Sud-Alsace font « muer » les espaces du Bassin potassique (au lieu d'une reconversion industrielle en propre), comme ceux de Thann-Cernay englobés dans l'aire urbaine majeure et reliés désormais par un tram-train. Mulhouse escompte parallèlement pour son rayonnement que soit revigoré l'axe Rhin-Rhône... et voici que s'esquissent aussi de nouveaux rapports coordonnés avec Strasbourg (ils sont restés « délicats » avec Bâle). En tout cas l'aire urbaine mulhousienne englobe maintenant 64 communes et 280 000 habitants (v. note 7).

L'aire urbaine de *Saint-Louis* est un cas particulier : elle représente un *pôle alsacien* de développement à l'extrémité SE de l'Alsace (équipements et services) *tout en étant englobée* dans l'Euro-district de l'agglomération trinationale de Bâle et dans son aménagement urbanistique (avec de plus en plus de communes du Sundgau oriental (habitat, loisirs). Elle structure un territoire fait amplement de résidents actifs frontaliers disposant des services de la métropole bâloise et de services propres.

Se dessinent par contre des territoires désormais « éclatés ». Celui d'Outre-Forêt voit s'effacer un Pays de Wissembourg, dont le Sud se lie aux aires d'Haguenaubiswiller, et de Strasbourg pour les services majeurs, et les contrées proches des frontières au Nord et à l'Est qui constituent un *sous-ensemble sous emprise des échanges frontaliers multiples*. A l'autre extrémité de la région, le Sundgau est écartelé entre l'orbite mulhousienne, celle de Bâle et la Porte de Bourgogne industrielle. Aux abords du foyer haguénovien, et sous orbite strasbourgeoise, des territoires s'individualisent économiquement : Val de Moder, Pays de Hanau et de Niederbronn, voire de Pêchebronn, chacun avec ses cartes d'entrée dans la modernité. Sur les piémonts, l'ancienne solidarité entre cœurs des Vallées vosgiennes et avant-pays s'est délitée. Les avant-pays font corps avec la « région métropolitaine » de la plaine, tandis que les hautes vallées, démographiquement et industriellement appauvries ne peuvent plus compter

que sur leurs atouts paysagers et de nature et en relation avec le tourisme-loisirs.

Ainsi, la multipolarité territoriale structurée à l'intérieur de l'Alsace devient plus floue ; pendant que, parmi les corps intermédiaires, on en vient à la fusion des entités à l'échelle régionale (CCI, comités d'expansion, banques..), le système urbain de la région change de fonctions. A la place d'une capitale régionale s'impose la métropolisation signalétique de la compétition à l'échelle internationale ; pour les villes moyennes se modifient les champs de centralité et les entreprises de leurs territoires lient davantage leur développement aux réseaux qu'aux lieux eux-mêmes. On observe alors des changements de paradigmes de décision dans l'organisation spatiale et dans celle des gouvernances efficaces !